

Entreprendre, accompagner et manager en agriculture

RNCP41512 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	BA — Bachelor Agro
Code(s) NSF	122, 210, 310
Formacode(s)	12598, 21052, 32043, 32135
Code(s) ROME	A1301, A1416, D1402, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

16 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 16 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGROCAMPUS OUEST - CAMPUS DE RENNES	1300262220 0021	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILLE RURALE	3348733530 0018	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE GESTION	3225222440 0019	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS LA SALLE SAINT-CHRISTOPHE	4790189960 0013	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D INGENIEURS DE PURPAN	7769441420 0012	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	7758045600 0016	Former et organiser l'évaluation
EPL ENSEIGNEMENT FORM PROF AGRI	1984060760 0036	Former et organiser l'évaluation
ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ALENCON SEES	1961079080 0010	Former et organiser l'évaluation
FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL	7756887990 1142	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCOIS MARTY	7755565090 0013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 16 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41512-entreprendre-accompagner-et-manager-en-agriculture/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé « bachelor agro », est un diplôme national de l'enseignement supérieur agricole conférant à son titulaire le grade universitaire de licence (niveau 6) entre le BTSA et le titre d'ingénieur.

Le bachelor agro répond à divers besoins prégnants chez les apprenants et les acteurs du monde agricole dans le cadre des approches « système d'exploitation » qui se développent et sont parfois complexes.

Le diplôme est :

- en lien avec la diversification et la complexification des modèles agricoles,
- positionné dans un contexte de transitions (agroécologique, technologique, digitale, énergétique, alimentaire sociale, ...)
- en phase pour faire face aux défis climatiques, sanitaires, environnementaux et sociétaux émergents.

Il répond également aux besoins du renouvellement des générations en agriculture et a pour visée principale l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'acquisition des compétences en bachelor agro conduit notamment à des activités d'encadrement ou d'accompagnement des structures, filières et territoires, de responsable d'entreprise agricole, d'assistance d'ingénieur.

La mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture » du bachelor agro concerne toutes les filières du secteur agricole.

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour l'agriculture française, confrontée à un vieillissement progressif de sa population active et à une baisse continue du nombre d'agriculteurs. Aujourd'hui, une entreprise sur deux est dirigée par un exploitant de 55 ans ou plus. Cette tendance varie selon les productions.

Dans ce contexte, l'attractivité des métiers agricoles est un levier fondamental pour assurer la relève. Elle dépend des conditions de travail, de la qualité de vie et des perspectives de reconnaissance professionnelle, tant pour les employeurs que pour les salariés. Si le niveau global de formation dans le secteur agricole progresse, il demeure inférieur à celui moyen de l'ensemble de la population active. Or, les compétences requises évoluent rapidement : gestion de la qualité, conduite de projet, encadrement d'équipe, maîtrise des outils numériques, mais aussi compétences psychosociales telles que la communication, la capacité d'adaptation, la gestion du stress, ou le leadership. Le développement de compétences élargies de management d'entreprise devient une condition-clé pour sécuriser les parcours d'installation et de transmission. Ces savoir-faire sont désormais indispensables pour piloter des structures complexes, encadrer des équipes diversifiées et s'adapter à des modèles agricoles en transition.

Les évolutions démographiques et structurelles du secteur agricole français ont un impact significatif sur les métiers et l'évolution des compétences dans le domaine. Face à ces mutations, le bachelor agro mention "Entreprendre, accompagner et manager en agriculture" vise à former des professionnels capables de répondre aux nouveaux défis du secteur et aux besoins grandissant du secteur agricole en termes d'entrepreneuriat, de management, et d'accompagnement dans un contexte d'innovations et de transitions.

Avec le bachelor agro mention "Entreprendre, accompagner et manager en Agriculture", les diplômés sont formés pour occuper des postes nécessitant une autonomie accrue et une maîtrise poussée de la gestion et de l'accompagnement des entreprises agricoles. Ils accèdent à des postes nécessitant une expertise renforcée en management, en conseil stratégique et en accompagnement des entreprises agricoles. Les métiers visés se situent dans les activités de gestion d'entreprises agricoles, de leur accompagnement, conseil ; de l'animation de filières agricoles ; de la gestion de projets agricoles, alimentaires ; de la valorisation de produits agricoles. Cette formation permet d'occuper des fonctions où les compétences en pilotage de projet, management d'activités, d'organisation, d'analyses financières, juridiques, commerciales et stratégiques qui sont primordiales.

ACTIVITÉS VISÉES

- Management stratégique d'une entreprise agricole.
- Management du travail.
- Gestion économique, administrative, juridique, et financière.
- Accompagnement et conseil des acteurs agricoles dans un contexte de transitions.
- Accompagnement aux transitions.
- Développement de projets de valorisation, d'innovation et d'adaptation aux changements en lien avec la stratégie d'entreprise et les stratégies collectives de territoires, de secteurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.
- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.
- Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

Compétences spécifiques de la mention :

- Assurer la gestion administrative, juridique, fiscale et sociale d'une entreprise agricole dans le respect de la réglementation.
- Piloter le fonctionnement opérationnel d'une entreprise agricole de l'approvisionnement à la mise en marché des productions.
- Orienter des choix de gestion opérationnelle en réalisant un diagnostic technico-économique et financier d'une entreprise agricole.
- Produire une évaluation critique de la multi-performance et de la résilience d'une entreprise agricole dans une logique d'aide à la décision.
- Élaborer une stratégie d'entreprise agricole intégrant les enjeux de multiperformance, de résilience et d'innovation.
- Assurer la mise en œuvre du projet stratégique de l'entreprise agricole.
- Conduire un diagnostic territorial et sectoriel.
- Élaborer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements.
- Coordonner la mise en œuvre de projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements.

Dans certains établissements, un parcours spécifique peut permettre de décliner, préciser ou compléter les compétences proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41512BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la

certification.

RNCP41512BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC06 — Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC07 — Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC08 — Assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la gestion administrative, juridique, fiscale et sociale d'une entreprise agricole dans le respect de la réglementation.
- Piloter le fonctionnement opérationnel d'une entreprise agricole de l'approvisionnement à la mise en marché des productions.
- Orienter des choix de gestion opérationnelle en réalisant un diagnostic technico-économique et financier d'une entreprise agricole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées en assurant une validation des compétences par une mise en situation professionnelle des étudiants (Étude de cas, réalisation, présentation de rapports, de diagnostic technico-économique et financier, de plan de gestion d'entreprise, évaluation du travail réalisé en stage et projet tutoré...). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41512BC09 — Manager la stratégie d'une entreprise agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

- Produire une évaluation critique de la multi-performance et de la résilience d'une entreprise agricole dans une logique d'aide à la décision.
- Élaborer une stratégie d'entreprise agricole intégrant les enjeux de multiperformance, de résilience et d'innovation.
- Assurer la mise en œuvre du projet stratégique de l'entreprise agricole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées en assurant une validation des compétences par une mise en situation professionnelle des étudiants (réalisation de rapports, présentation d'un diagnostic de multi performance et résilience, d'un projet stratégique, évaluation du travail réalisé en stage et projet tutoré...). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Section A : agriculture, sylviculture et pêche

01 culture et production animale, chasse et services annexes

Section K : activités financières et d'assurance

64 activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite

64.19 autres intermédiations monétaires

65 assurance

65.1 assurance

Section M : activités spécialisées, scientifiques et techniques

69 activités juridiques et comptables

70 activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
70.2 conseil de gestion
Section N : activités de services administratifs et de soutien
82 activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
82.1 activités administratives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable d'entreprise agricole
- Conseiller agricole
- Chargé de développement rural/d'animation de filière
- Chargé de projets agricoles et alimentaires territoriaux
- Responsable commercial dans les secteurs agricoles

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes :

- dans les structures de conseil, de services ou d'accompagnement, ils peuvent progresser vers des postes de responsables de services, responsables de secteur, directeurs de site, d'agence ou consultants spécialisés.
- dans les collectivités territoriales, avec de l'expérience, les chargés de mission peuvent évoluer vers des responsabilités élargies et prétendre à des postes de chef de projet, chef de service ou responsable de pôle de développement rural ou de l'agriculture.
- dans les entreprises commerciales, coopératives du secteur de l'agrofourniture, avec l'expérience, les responsables commerciaux peuvent évoluer vers des postes de cadre commercial ou de chargé de secteur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 842 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	114 776
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture R2X80 — Attachés commerciaux R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le bachelor agro en 3 ans est accessible aux titulaires d'une certification de niveau 4 sur Parcoursup, soit après un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Le bachelor agro en 1 an est accessible aux titulaires :

- d'un BTSA ou BTS ;
- d'un BUT-2 ;
- de 120 crédits ECTS ;
- d'une certification professionnelle classée au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, dans le domaine de la mention visée en lien avec l'agriculture ou l'agroalimentaire.

Les passerelles et réorientations (entrantes, sortantes) sont possibles tout au long du cursus.

Le bachelor agro est accessible par la voie de la formation professionnelle continue, en justifiant au début de la formation d'une activité professionnelle de trois années en lien avec la mention préparée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cas où un établissement public de l'enseignement supérieur est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement public de l'enseignement supérieur est un enseignant de l'établissement public d'enseignement supérieur accrédité pour la mention.

Le jury et son président sont désignés annuellement par le chef d'établissement public de l'enseignement supérieur accrédité.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignants-chercheurs ou enseignants des établissements publics d'enseignement supérieur accrédités, qui le préside,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation.

Dans le cas où un établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est désigné par le ministre chargé de l'agriculture parmi les membres

du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole.

Le jury est nommé annuellement, sur proposition du chef d'établissement privé d'enseignement supérieur agricole accrédité, par le ministre chargé de l'agriculture.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignants permanents mentionnés à l'article R. 813-64 du code rural et de la pêche maritime de l'établissement d'enseignement supérieur agricole privé accrédité,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation,
- un membre du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole qui le préside.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Dans le respect des Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail :

Le jury de VAE réunit au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres. Il a voix prépondérante, en cas de partage égal des voix.

La composition du jury de certification concourt à une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2034

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/superieur/bachelor-agro>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41512/>